

Prise en charge psycho-gériatrique

Cette prise en charge spécifique s'adresse :

→ **Aux patients de plus de 60 ans** présentant des troubles psychiatriques ou des troubles cognitifs débutants accompagnés de troubles du comportement, en rupture socio-sanitaire et nécessitant une évaluation médico-psycho-sociale et leur intégration dans un parcours de soins coordonné.

L'accompagnement psycho-gériatrique des patients de 60 à 75 ans est réalisé sur dérogation et la situation doit répondre à l'un des trois critères :

- absence de médecin traitant
- et/ou critères essentiellement médicaux
- et/ou problématique psychiatrique

→ **Aux patients de plus de 75 ans** de ce territoire, en situation de dépendance médico-psycho-sociale nécessitant une évaluation gériatrique et une prise en charge pluridisciplinaire coordonnée.

L'activité géronto-psychiatrique du réseau **Mémorys** est menée par deux professionnels experts :

- le Docteur Hugonot-Diener, psycho-géronte
- Sandra Moireau, Psychologue spécialisée en neuropsychologie

Elle se découpe en trois fonctions :

- **Fonction clinique** : évaluation médicale du patient, pour aider à son orientation vers les CMP, les psychologues libéraux, associations de soutien et plate-forme de répit, faciliter sa prise en charge, proposer un soutien psychologique au patient et à son entourage, et réaliser un bilan neuropsychologique à domicile
- **Fonction de formation et d'information** auprès des professionnels intervenant ou auprès des aidants
- **Fonction intra et inter-institutionnelle** : suivi et coordination des dossiers patients, participation aux réunions d'inclusion, de synthèse et CTPA, contacts réguliers avec les partenaires, éducation thérapeutique du patient

Toutes les actions liées à cette activité sont enregistrées dans Logiréso.